

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Hommage à ceux qui nous protègent

Nous disons cette semaine un dernier «au revoir» à Pascal, pompier professionnel décédé du Covid contracté en service. Monterelais, professionnel ayant œuvré plusieurs années au Centre d'Incendie et de Secours de Montereau, également ceux voisins de Moret et Nemours, il était dernièrement en poste à Voult. J'adresse au nom de la Municipalité nos sincères condoléances à ses parents, ses enfants, l'ensemble de sa famille et ses frères et sœurs du combat pour nous protéger et nous secourir.

Ce dramatique événement doit nous rappeler de rendre un hommage permanent à celles et ceux qui nous protègent, car c'est l'engagement de leur carrière et que la période les expose plus particulièrement.

Professionnels de santé, de secours, de sécurité, de l'enseignement, des services à la personne, des commerces, des services publics, sans oublier les bénévoles qui s'engagent auprès des associations de solidarité ou de la commune, ils assurent chaque jour des tâches essentielles pour nous tous. Nous leur devons respect et reconnaissance.

DU 21 AU 28 AVRIL 2021

**DANS TOUT
L'ESPACE
PUBLIC :**



NOS P'TITES INFOS...

#StopCovid

PRÉCONISATIONS

Afin de limiter la propagation du virus, appliquons les gestes «barrières» :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts
- porter un masque de protection dans l'espace public.

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#StopCovid

FAITES-VOUS VACCINER !

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Elle est désormais ouverte aux + de 55 ans, sans conditions. La prise de rendez-vous est possible via doctolib ou sante.fr chez un pharmacien ou un médecin de ville. Concernant le centre de vaccination (pour les + de 70 ans), il faudra patienter jusqu'à fin avril en raison du manque de doses de vaccins délivrées par l'Etat.

#StopCovid

FAITES-VOUS TESTER !

L'opération de dépistage organisée par la mairie sur le parking Rustic, en partenariat avec Loxamed et la Région, se poursuit pour continuer la lutte contre la propagation du virus. Les tests-PCR se font du lundi au samedi toute la journée (9h-13h et 14h-17h). Si vous avez des symptômes inquiétants (fièvre, mal de gorge, mal de tête, toux, courbatures, perte du goût ou de l'odorat) ou que vous avez été en contact avec une personne malade, pas d'hésitation à avoir, faites le test !

Service Civique ENGAGEZ-VOUS !

Vous êtes motivé, vous souhaitez vous engager au service de la collectivité ? La Ville de Montereau recherche 2 personnes en service civique. Durant 8 mois, à raison de 25 heures par semaine à compter du mois de mai, votre mission consistera à soutenir et accompagner des personnes âgées dans le cadre du projet de la Maison du Bel âge.

Les candidatures sont à adresser

- › soit à secretariatdrh@ville-montereau77.fr
- › soit par courrier à : Monsieur le Maire
54, rue Jean Jaurès - 77130 Montereau-Fault-Yonne

Citoyenneté RECENSEMENT MILITAIRE

La 2^e période de l'année 2021 de recensement militaire est ouverte jusqu'au 30 juin. Les personnes concernées par cette obligation (Français(es) âgés de 16 ans en ce mois d'avril) devront se présenter à la mairie munies d'une pièce d'identité, d'un document permettant le contrôle de la filiation (livret de famille) et d'un justificatif de domicile. Elles peuvent aussi se faire représenter par l'un de leurs parents.

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès
Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :
montereau77.fr



Directeur de la publication : **Haris MEBARKI**

Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**

Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Économie - emploi

Prysmian Group va recruter localement !

Dynamiser l'activité économique et favoriser le recrutement des habitants du territoire au sein des entreprises locales. Jeudi 16 avril, le Club des Entrepreneurs de Montereau et la municipalité, représentée par le maire James Chéron et Stéphane Dervillez (adjoint au maire délégué notamment à la formation), ont signé une convention de partenariat avec l'entreprise historique Prysmian Group (Silec) qui prévoit la création de plus de 40 emplois dans les mois à venir.

DÉVELOPPEMENT

Et qui mieux que le premier employeur de la commune et ses 900 salariés sur le site de Montereau pour conclure un tel accord. Prysmian Group autrefois appelé Silec est spécialisé dans la conception, la production et l'installation de fils et câbles de haute qualité



en aluminium, cuivre et fibres optiques, ainsi que de systèmes pour les secteurs de l'énergie, de la construction, de l'industrie et des télécommunications.

RECRUTEMENT

Dans ce cadre, la société vient de décrocher un contrat géant qui va consister à câbler l'Allemagne du Nord au Sud. «Pour accompagner la production de

ces nouveaux câbles, 12 millions d'euros ont été nécessaires afin d'équiper l'usine monterealaise. Des investissements qui vont s'accompagner de la formation indispensable des opérateurs aux nouvelles lignes et aux nouvelles machines installées, et d'un accroissement de l'effectif. Ce partenariat avec la Ville va nous permettre d'atteindre ces objectifs» a commenté Florence

Yvan Moueza, Directrice des Ressources Humaines Europe du Sud. 8 postes de chef d'équipe ou de responsables sont ainsi ouverts en 2021 et 25 postes d'opérateurs sont prévus en 2022.

VOLONTÉ

Après Intersport, bientôt la SAM et aujourd'hui Prysmian, de nombreux emplois vont devoir rapidement trouver preneur. Le maire James Chéron de conclure : «L'activité entrepreneuriale de Montereau est dynamique et le chômage reste néanmoins élevé. La Municipalité agit donc désormais à la source, en favorisant l'adéquation de l'offre et de la demande. Cette convention en est une belle illustration».

Pour postuler chez Prysmian Group, envoyez CV, lettre de motivation et vos coordonnées à carrefour-reussite@ville-montereau77.fr

Travaux

Le chantier du Majestic avance à un bon rythme

Sur le chantier qui fait face au parking de la Faïencerie, les bruits des machines et les cliquetis des outils se mêlent aux discussions des ouvriers. Preuve d'une activité intense qui incite à se projeter dans une dizaine de mois, lorsque ce bloc de béton et de fer aura pris la forme d'un majestueux bâtiment, nommé le Majestic !

AVANCÉE

Il y a deux mois, le rez-de-chaussée était à peine monté. Aujourd'hui, c'est le 1^{er} étage qui sera bientôt achevé. À l'intérieur, les ouvriers s'affairent à monter les gradins et



à poser l'ensemble des gaines de ventilation. La prochaine étape si bien que la date de livraison de l'équipement est maintenue pour

le 1^{er} trimestre 2022.

«APRÈS-COVID»

Montereau se prépare ainsi à un «après-Covid» sous le signe de la culture et du spectacle. Pour rappel, le Majestic pourra en effet accueillir entre 700 et 1200 personnes. Surtout, il sera modulable en 5 configurations possibles afin de permettre tous les types de productions culturelles. Ballet, opéra, conférence, cinéma, spectacles, théâtre, philarmonique, séminaires, concerts... un peu de patience, l'épicentre culturel de la Cité du Confluent est en train d'éclorer.



Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

«Sport pour tous» : un nouveau dispositif proposé par la Municipalité

Préparant un retour à une vie plus festive et sportive, la Municipalité a créé le dispositif «sport pour tous», approuvé lors du conseil municipal du 27 mars dernier. Dès septembre 2021, si les conditions - et nous l'espérons - le permettent, plusieurs sorties de grande qualité dans le domaine du sport de haut niveau seront organisées pour les Montereais et au tarif toujours exceptionnel de 1 euro !

Comme pour le dispositif «culture pour tous», un tirage au sort public garantira la transparence et l'accès équitable pour toutes et tous.

Dans l'attente des jeux olympiques 2024 qui mettront en valeur notre région, et dans l'impatience de pouvoir nous retrouver en toute sécurité lors des événements Montereais, la Municipalité poursuit son action pour offrir à chacun de pouvoir découvrir de nouveaux univers et de nouvelles disciplines.

Giovanni Monier
Conseiller municipal délégué à l'événementiel

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

Groupes «Montereau Confluence»

LES FAITS SONT TÉTUS

L'an passé, alors que j'étais maire adjoint en charge du budget, les services municipaux ont mis à ma signature un mandat, de plus de 10 000 euros, pour régler, sur ordre du maire, une facture d'une société parisienne de formation. Découvrant qu'il s'agissait d'un crédit normalement réservé au personnel communal mais en l'espèce bénéficiant à une personne n'étant pas agent de la commune, j'ai mené une enquête et me suis aperçu que cette même personne avait déjà profité d'une rupture conventionnelle avec l'office HLM et touché une indemnité de plusieurs dizaines de milliers d'euros quelques mois auparavant...

Via un avocat et à mes frais, j'ai engagé, en juin dernier, une procédure judiciaire soupçonnant un détournant de fond public. Le procès mettant en cause le maire devait se tenir le 12 avril. Pour des raisons procédurales mon avocat a décidé de se désister au profit d'un collectif de contribuable qui va bien évidemment (en mutualisant les frais) poursuivre la recherche de la vérité devant la justice. Les faits sont en effet têtus et les insultes du représentant de la majorité et du maire à mon égard, suite à ce désistement technique, ne m'empêcheront de soulever des interrogations légitimes concernant l'utilisation pour le moins surprenante de l'argent de l'office HLM et de la mairie au profit de la même personne.

Jean-Marie Albouy
Conseiller municipal
Président de la communauté de communes
Pour le groupe Montereau confluence

Service

Un nouveau distributeur de billets en ville haute !

Très attendu par les habitants de Surville, un nouveau distributeur automatique de billets a fait son apparition à l'angle du Boulevard Diderot et de l'avenue Molière. En plein cœur de la Ville Haute et à proximité immédiate du square Beaumarchais où se tiennent les marchés du jeudi après-midi et du dimanche matin, ce nouveau service est désormais accessible 24h/24 et 7j/7.

VICTOIRE

Il s'agit là d'une belle victoire pour la Ville qui a décidé d'agir contre la désertification bancaire prégnante dans ce secteur de Montereau. En faisant appel à une entreprise spécialisée dans le transport et la distribution de fonds, puis en finançant l'installation et le fonctionnement du distributeur, elle peut aujourd'hui offrir ce nouveau service de proximité. Une première en Ile-de-France se réjouit le maire James



Chéron : «Quand le service commercial est déficient, alors la puissance publique doit prendre le relais. Pour qu'aucun territoire ne soit abandonné».

Formation

Une antenne du CNAM prochainement à Montereau

Élargir l'offre de formation à Montereau. Tel est le souhait de la mairie qui a souhaité s'associer au Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), l'un des premiers opérateurs de formation professionnel d'adultes en France et en Europe. Ainsi d'ici septembre, une antenne de cette noble institution s'installera à proximité de la Digitale Académie. Objectif : construire des parcours de formation pour tous les publics et apporter la connaissance et la compétence auprès des citoyens dans une perspective de développement personnel et collectif. Le public habituel du Cnam est composé à 80% de salariés, à 20% de demandeurs d'emploi. Si vous souhaitez évoluer professionnellement ou vous sentez fragilisés dans votre emploi, n'hésitez



pas à participer aux 2 réunions d'information en ligne organisées les lundi 3 mai (12h30-13h30) et jeudi 6 mai (18h-19h).
POUR S'INSCRIRE : cnam-idf.fr

Vie quotidienne

La déclaration de revenus en 2021

Depuis le 8 avril 2021, vous pouvez déclarer vos revenus de 2020. Malgré la mise en place du prélèvement à la source, la déclaration en ligne est obligatoire. Mais si vous ne parvenez pas à l'effectuer, vous pouvez toujours opter pour le format papier. Les foyers éligibles à la procédure automatisée n'ont pas à remplir de déclaration, elle est automatiquement validée après les vérifications effectuées par l'administration fiscale. Si vous constatez une erreur, vous pourrez effectuer une correction directement en ligne. La date limite de déclaration sur Internet pour la Seine-et-Marne est fixée au 8 juin 2021. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire, vous devrez déposer votre déclaration en version papier au centre des finances

publiques avant le 20 mai.

Comment déclarer vos revenus ?

Pour la déclaration en ligne des foyers qui n'ont pas encore opté pour la procédure automatisée, vous devez vous rendre sur le site impots.gouv.fr et suivre les étapes suivantes :

- connectez-vous à votre espace particulier
- munissez-vous de votre numéro fiscal (mentionné sur votre dernier avis d'imposition) et de votre mot de passe. Si vous ne possédez pas de numéro fiscal, vous pouvez le demander auprès de votre service des impôts au guichet ou à partir d'un formulaire disponible à la rubrique «contact» du site impots.gouv.fr
- sélectionnez la rubrique «déclara-



re», puis remplissez les catégories de revenus et charges vous concernant.

Pour ceux qui préfèrent la version papier, vous recevrez par courrier une déclaration pré-remplie. Il vous faudra alors vérifier les informations (adresse, situation familiale, salaires, retraites, allocations...) et les corriger le cas

échant.

Coup de pouce de l'État sur le télétravail

Abonnement internet, fauteuil de bureau, deuxième écran. Le travail à domicile, encouragé pour faire face à la crise sanitaire engendre des frais. Pour atténuer le poids, l'État a décidé d'exonérer d'impôt les allocations versées par l'employeur, dans la limite de 550 euros par an. C'est à l'entreprise de transmettre ces informations à l'administration. Sauf si le salarié opte pour la déduction des frais réels. Dans ce cas, il devra indiquer les montants engagés sur sa déclaration. Autre mesure de soutien, la prime exceptionnelle covid est exonérée d'impôts dans la limite de 1 500 euros.

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Youssef BOUSSAHIA, né le 8 avril 2021

Colette ROYER veuve MARTINE, 97 ans

Ange-Eden DANHO, née le 13 avril 2021

Süleyman SHOKAT, né le 13 avril 2021

Offre d'emploi

FACTEUR DISTRIBUTION COLIS ET COURRIER (H/F)

Mission :

- > distribution de colis et courrier sur Montereau Fault Yonne et alentours.

Horaires : de 7h à 13h30 du lundi au samedi.

Profils :

La connaissance géographique de ce secteur serait un plus.
Permis B valide obligatoire.

Postulez en envoyant votre CV et votre lettre de motivation à : maryse.palich@laposte.fr

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.

Montereau le 7 sur 7

Citoyenneté

JURÉS D'ASSISES 2022

Le tirage au sort des jurés d'assises 2022 s'effectuera le **23 avril à 10h**. Non ouvert au public en raison des restrictions sanitaires, les Montereais sont invités à suivre la séance en «direct» depuis le facebook de la Ville.

Commémoration JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

En raison des restrictions sanitaires et notamment de l'interdiction de se rassembler, la cérémonie qui commémore la journée nationale de la déportation sera diffusée sur le facebook de la Ville **dimanche 25 avril 2021 à 11h**.

Solidarité

UNE FORMATION GRATUITE RÉMUNÉRÉE POUR LES 18-25 ANS

Pour les 18-25 ans qui cherchent un revenu fixe en cette période difficile, pour les apprentis sans employeur depuis le 1^{er} mars 2021, ou encore pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans à la recherche d'une formation qualifiante... La Région propose des formations gratuites et rémunérées jusqu'à 4 000 euros pour 6 mois. Grâce au catalogue de formations disponible en ligne, vous sélectionnez le domaine dans lequel vous recherchez une formation, votre niveau d'études et la localisation souhaitée. Si une offre vous intéresse, vous pouvez postuler directement en ligne !

Rendez-vous sur iledefrance.fr

Solidarité

ENTREPRISES : DES AVOCATS MOBILISÉS POUR AIDER LES DIRIGEANTS

Assist Entreprise est une plateforme d'information et d'orientation anonyme et gratuite ouverte aux dirigeants de TPE et PME, artisans et commerçants franciliens rencontrant des difficultés en raison de la crise sanitaire. Le principe ? Une fois le besoin identifié, Assist Entreprise met en relation le dirigeant, artisan ou commerçant avec un expert pour trouver la ou les solutions à mettre en œuvre. Près de 300 avocats sont mis à disposition pour conseiller les dirigeants et les aider à traverser les difficultés liées aux conséquences du Covid-19 sur leur activité.

Plus d'infos :

<https://www.iledefrance.fr/service-assist-entreprise-300-avocats-mobilises-pour-aider-les-dirigeants>

Transports

REBOURSEMENT IMAGINE R ETUDIANT

Les étudiants détenteurs d'un forfait Imagine R seront remboursés à hauteur de 85 euros. Un coup de pouce en faveur de ceux qui n'ont pu utiliser leur carte de transports, devenue quasiment inutile en raison de la crise sanitaire, et qu'il n'est pas possible de suspendre. La mesure concerne les détenteurs d'un forfait Imagine R Etudiant, ayant souscrit leur abonnement pour l'année 2020-2021 ou 2019-2020 et dont le forfait était actif en novembre ou décembre 2020.

Pour en bénéficier, une plateforme dédiée sera mise en ligne du 22 avril au 21 juin : <https://mondedommagementnavigo.com>

Vie quotidienne

REPRISE DU BROYAGE À DOMICILE

Depuis que le printemps est revenu, vous remettez de l'ordre dans votre jardin. Branchages, tailles de haie et autres résidus d'élagage vous encombrent ? Faites appel au service de broyage à domicile du Sirmotom ! Destiné aux habitants du territoire, il a pour objectif de diminuer le volume des déchets verts dans votre poubelle et de vous éviter des déplacements à la déchetterie. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous. Un agent interviendra directement dans votre jardin avec un broyeur. Vous n'avez plus qu'à récupérer le «broyat» et les copeaux de bois, pour l'ajouter à votre compost ou pailler vos cultures et plantes afin de limiter la pousse des mauvaises herbes et conserver l'humidité lors de l'arrosage. Comptez 15 euros pour 2h, avec une limite de 10 m³ de déchets verts à broyer.

PLUS D'INFOS : sirmotom.fr

Travaux

• RUE PAUL DELAIR

En raison de travaux exécutés par l'entreprise SAUR, la circulation et le stationnement seront modifiés dans la rue Paul Delair jusqu'au 23 avril, de 8h à 17h. Une signalisation adéquate a été mise en place.

• PONT SAINT-MARTIN

En raison de travaux de sondages effectués par l'entreprise Gagneraud Construction et organisés par le Conseil Départemental, la circulation sera modifiée sur le pont Saint-Martin (RD 1403) jusqu'au 30 avril 2021 inclus. La circulation sera régulée et se fera sur chaussée rétrécie, à allure réduite.